



CONSEIL MUNICIPAL  
CE 07 Juin 2011

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Duparquet tenue à la salle du conseil de la Ville de Duparquet, le 7 juin 2011 à 19h00.

Présents :	M.	Gilbert Rivard	Maire
	Mme.	Guandalina Côté	Conseillère no. 1
	Mme.	Monique Baril	Conseillère no. 2
	M.	Jacques Gilbert	Conseiller no. 3
	M.	Éric Savard	Conseiller no.4
	M.	Laurent Bourdon	Conseiller no.5
	Mme.	Danielle Matte	Conseillère no. 6

Monsieur Gilbert Rivard préside la séance tandis que monsieur Jacques Taillefer agit comme secrétaire.

Le quorum étant satisfait, le président déclare la séance ouverte à 19h00.

Rés.066-2011

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

Sur proposition de madame la conseillère Guandalina Côté, appuyé par monsieur le conseiller Laurent Bourdon, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que ci-dessous.

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
Mardi, le 7 juin 2011 – 19h00  
Salle du conseil – Hôtel de ville de Duparquet

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès verbal de la réunion régulière du 3 mai 2011.
4. Dépôt de document
  - 4.1. Suivi budgétaire
5. Correspondance
  - 5.1. Fermeture de rue – Projet école
  - 5.2. Appui – Ressourcerie en Abitibi-ouest
  - 5.3. Appui – Réseau Biblio
  - 5.4. Proclamation – Journée de la culture
  - 5.5. Appui – Inondation en Montérégie
  - 5.6. Bassin – Déversement des eaux usées – Pourvoirie
6. Suivi
7. Adoption des comptes
8. Rapport des membres du Conseil
9. Affaires courantes :
  - 9.1. Projet de tour ROGERS
  - 9.2. Vente de la camionnette
  - 9.3. Contrat – Épandage de calcium
  - 9.4. Résolution – Vente camion 10 roues
10. Parole au public

11. Divers

12. Levée de la réunion

Rés. 067-2011

**ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU 3 MAI 2011.**

Les conseillers (ères) de la municipalité ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture et, sur proposition de madame la conseillère Monique Baril, appuyé par madame la conseillère Danielle Matte, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 3 mai 2011.

**DÉPÔT DE DOCUMENTS**

Le Directeur général remet aux membres présents une copie des états financiers au 31 mai 2011.

**CORRESPONDANCE**

Le directeur général fait part de la correspondance reçu pendant le mois de mai.

Rés. 068-2011

**Demande de fermeture de rue – Fin d'année scolaire**

**ATTENDU QUE** le Comité de l'école du Maillon désire organiser une fête de fin d'année pour les enfants de l'école primaire et que pour ce faire une doivent installer des modules sur la voie publique;

Proposée par madame la conseillère Guandalina Côté et secondé par monsieur le conseiller Jacques Gilbert et unanimement résolu d'accorder la demande de fermeture de la rue Des Sables, le 20 juin 2011 de 08h00 à 12h00 et d'y installer des barrières afin d'empêcher la circulation des véhicules.

Rés. 069-2011

**Demande d'appui – Ressourcerie en Abitibi-Ouest**

**ATTENDU QUE** Recyclo-Nord inc. souhaite poursuivre son projet d'une resourcerie (phase 2) en Abitibi-Ouest;

**ATTENDU QUE** une resourcerie en Abitibi-Ouest répondrait aux besoins des citoyens de la Ville de Duparquet;

Proposée par madame la conseillère Danielle Matte et secondé par monsieur le conseiller Jacques Gilbert et unanimement résolu d'appuyer le projet de resourcerie (phase 2) de Recyclo-Nord inc.

Rés. 070-2011

**Demande d'appui – Réseau Biblio**

**ATTENDU QU'IL** est reconnu que la bibliothèque est un lieu culturel important et incontournable et particulièrement dans les municipalités rurales et moins peuplées;

**ATTENDU QUE** le Conseil municipal désire soutenir le « Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique », manifeste également soutenu par le « Réseau BIBLIO »;

Proposée par madame la conseillère Monique Baril et secondé par madame la conseillère Guandalina Côté et unanimement résolu d'appuyer le « Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique », sur la mission de la bibliothèque publique et les énoncés qui en découlent.

Rés. 071-2011

### **Proclamation – Journées de la culture**

**ATTENDU QUE** La culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la Ville de Duparquet et de la qualité de vie de ses citoyens;

**ATTENDU QUE** la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

**ATTENDU QUE** la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

**ATTENDU QUE** la Ville de Duparquet a déjà manifesté par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;

**ATTENDU QUE** le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, *Les journées de la culture*, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

**ATTENDU QUE** l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;

Proposée par madame la conseillère Danielle Matte et secondé par madame la conseillère Guandalina Côté et unanimement résolu que le conseil municipal de la Ville de Duparquet, proclame *Journées de la culture* le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

Rés. 072-2011

### **Appui – Inondation en Montérégie**

**ATTENDU QUE** La Fédération des municipalités fait appel à la solidarité de l'ensemble des municipalités pour qu'elles viennent en aide aux victimes des zones inondées de la Montérégie;

**ATTENDU QUE** la devant l'ampleur du sinistre, le milieu municipal doit se serrer les coudes et faire preuve de solidarité;

**ATTENDU QUE** la Ville de Duparquet souhaite apporter une aide, bien que symbolique, dénote de sa solidarité avec les personnes sinistrées :

Proposée par monsieur le conseiller Laurent Bourdon et secondé par madame la conseillère Danielle Matte et unanimement résolu que le conseil municipal de la Ville de Duparquet, fasse un don d'une valeur de 100\$ à la Croix-Rouge dans le but de soutenir les victimes des inondations de la Montérégie et qu'elle fasse appel à la générosité de sa population afin qu'elle aide les sinistrés.

Rés. 073-2011

### **Autorisation de transvider des eaux usées - Pourvoirie**

**ATTENDU QUE** la pourvoirie située au 774 du Chemin des Pourvoirie doit trouver une solution à la disposition de ses eaux usées de ses installations septiques afin de pouvoir répondre aux normes environnementales;

**ATTENDU QUE** la municipalité désire soutenir les propriétaires de la pourvoirie afin qu'ils puissent opérer leurs installations tout en répondant aux normes environnementales ;

**ATTENDU QUE** la capacité d'accueil des étangs de traitements des eaux usées à nettement la capacité d'accueillir les eaux usées des installations septiques de la pourvoirie;

Proposée par monsieur le conseiller Jacques Gilbert et secondé par monsieur le conseiller Laurent Bourdon et unanimement résolu que le conseil municipal autorise les exploitants de la pourvoirie puissent transvider les résidus liquides de

leurs installations septiques dans le réseau de traitement des eaux usées de la Ville de Duparquet en respect avec les normes environnementales.

Rés.074-2011

**ADOPTION DES COMPTES**

Proposé par monsieur le conseiller Éric Savard et secondé par monsieur le conseiller Jacques Gilbert, il est unanimement résolu que les comptes ci-dessous soient acceptés et payés.

**COMPTES À PAYER EN  
MAI 2011**

Fournisseur	Description	Code budgétaire	MONTANT
Abinord	Matériel divers	02-320-00-640-00	49,22 \$
AECOM	Plans	02-610-00-649-00	28,24 \$
Club de l'Age d'or de Duparquet	Souper de la ville	02-110-00-346-00	120,00 \$
Alain Gagné	Concassée et transport	02-320-00-621-00	495,58 \$
Bigué - Avocats	Frais de dossier	02-190-00-412-00	7 758,41 \$
Brigade incendie	Matériel divers	02-220-00-640-00	173,12 \$
Miche Bellavance	Intervention - Incendies	02-220-00-442-00	42,00 \$
Benoit Doroftei	Intervention - Incendies	02-220-00-442-00	32,00 \$
Jacques Doroftei	Intervention - Incendies	02-220-00-442-00	42,00 \$
Claude Letarte	Intervention - Incendies	02-220-00-442-00	32,00 \$
Denise Letarte	Intervention - Incendies	02-220-00-442-00	32,00 \$
Marc-André Morin	Intervention - Incendies	02-220-00-442-00	42,00 \$
Michel Morin	Intervention - Incendies	02-220-00-442-00	32,00 \$
Daniel Nolet	Intervention - Incendies	02-220-00-442-00	32,00 \$
Harold Therrien	Intervention - Incendies	02-220-00-442-00	32,00 \$
Équipement Élément	Pièces rétrocaveuse	02-320-00-525-02	150,63 \$
Fond de l'information	Avis de mutation	02-150-00-417-00	9,00 \$
Garage Martin Macameau	Essence et réparation	02-320-00-631-00	141,39 \$
Garage Martin Macameau	Essence	02-320-00-631-00	130,00 \$
Garage Martin Macameau	Essence	02-320-00-631-00	200,50 \$
Groupe conseil Trame	Plan et de devis	02-190-00-419-00	455,70 \$
Groupe Stavibel	Honoraire Hotel de ville	02-190-00-419-00	4 969,41 \$
Groupe Ultima	Balance de paiement	02-130-00-422-00	73,87 \$
Jacques Taillefer	Frais divers	multiples	442,85 \$
Jean-Guy Pigeon	Couteau pour tondeuse	02-320-00-640-00	20,40 \$
Jean-Guy Pigeon	Pièces pour tondeuse	02-320-00-640-00	40,96 \$
J.G.L.R.	Huile pour loader	02-330-00-526-01	40,32 \$
Julien Mercier	Déplacement - Avril	02-610-00-310-00	25,20 \$
Julien Mercier	Déplacement - Mai	02-610-00-310-00	23,60 \$
Larouche Burautique	Contrat de service	02-130-00-517-00	159,78 \$
Les éditions juridiques	Renouvellement	02-140-00-670-00	147,00 \$
J.L.R.	Grand ménage	02-451-10-446-00	1 253,18 \$
Menuiserie Abitibi inc.	Lexan	02-701-20-516-00	68,36 \$
M. Roy électrique	Réparation lumière de rue	02-340-00-521-00	306,86 \$
Nettoyeur Michon - La Sarre	Nettoyage - Habit de pompier	02-220-00-650-00	56,96 \$
Nicol Auto	Installation - Camionnette	02-320-00-525-01	199,37 \$
Distribution Praxair	Location de bouteilles	02-320-00-516-00	41,63 \$
Produit pétrolier Harricana	Diésel	02-320-00-631-00	644,25 \$
Produit pétrolier Harricana	Huile à chauffage	02-320-00-632-00	489,47 \$
Produit pétrolier Harricana	Huile à chauffage	02-701-20-632-00	1 475,56 \$
Quincaillerie Palmarolle	Bois et peinture	02-320-00-640-00	33,92 \$
Quincaillerie Palmarolle	Peinture	02-320-00-640-00	18,21 \$
Quincaillerie Palmarolle	Matériel pour présentoir	02-701-20-522-00	64,84 \$
Quincaillerie Palmarolle	Clés	02-414-00-649-00	4,54 \$
Quincaillerie Palmarolle	Pièces	02-701-20-522-00	6,08 \$

Quincaillerie Palmarolle	Matériel	02-701-20-522-00	6,60 \$
Quincaillerie Palmarolle	Matériel	02-701-20-522-00	88,80 \$
Quincaillerie Palmarolle	Pinceaux	02-320-00-643-00	10,00 \$
Raymon Bérubé	Heures - rétrocaveuse	02-320-00-516-00	125,32 \$
Réseau Biblio	Contribution	02-702-00-970-00	50,00 \$
RQVVS	Cotisation 2011	02-130-00-454-00	50,00 \$
SMG Soudure	Tige de métal	02-220-00-640-00	56,40 \$
Le Citoyen	Avis public	02-140-00-340-00	111,65 \$
TechniLAB	Test - Eau potable	02-413-00-453-00	93,42 \$
TechniLAB	Test - Eau potable	02-413-00-453-00	35,32 \$
TechniLAB	Test - Eau potable	02-413-00-453-00	34,18 \$
TechniLAB	Test - Eau potable	02-413-00-453-00	134,43 \$
TechniLAB	Test - Eau potable	02-413-00-453-00	143,55 \$
Top Lettrage	Lettrage camionnette	02-320-00-525-01	68,36 \$
Ville de La Sarre	Services professionnels	02-190-00-412-00	142,41 \$
Visa Desjardins	Divers	multiples	375,07 \$
<b>TOTAL</b>			<b>22 161,92 \$</b>

## **RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL**

Les points soulevés ont rapport :

- La fête des voisins;
- Les espaces de stationnement pour le covoiturage;
- Besoins de passage de la niveleuse dans la ruelle rue des Sables;
- Terrain de l'Hôtel Radio.

## **AFFAIRES**

Rés. 075-2011

### **Bail de location – Tour Rogers**

**ATTENDU QUE** la Ville de Duparquet désire louer à Rogers Communications Inc. un espace lui appartenant afin que la compagnie puisse y ériger une tour de télécommunication;

Proposée par monsieur le conseiller Jacques Gilbert et secondé par madame la conseillère Monique Baril et unanimement résolu que le conseil municipal autorise les représentants de la Ville nommés au paragraphe suivant, puissent, pour et au nom de la Ville, signer une convention de location de site de télécommunication en faveur de Rogers Communications inc. relativement à un espace de la Ville de Duparquet lui appartenant situé sur son territoire, et plus amplement décrite à l'Annexe « A » de ladite convention de location, dont un projet a été soumis aux élus et approuvé par eux. Le tout, aux termes et conditions que les représentants jugeront nécessaires et appropriés.

Le Maire, monsieur Gilbert Rivard et le Directeur-général, monsieur Jacques Taillefer sont dûment autorisés à signer tous actes ou documents avec les pouvoirs qui leur sont dévolus en vertu du paragraphe précédent.

Rés. 076-2011

### **Vente - Camionnette**

**ATTENDU QUE** la Ville de Duparquet a lancée un appel d'offre par soumission cachetée pour la vente de sa camionnette GM4 de l'année 1998;

**ATTENDU QUE** les personnes intéressées avaient jusqu'à 16h00, mardi le 7 juin 2011, afin de déposer une offre cachetée comportant le nom de l'acheteur, son adresse, un numéro de téléphone, sa signature et une offre minimale de 1 800\$;

**ATTENDU QUE** la personne ayant offert le plus haut montant s'est conformée à toutes les règles établis et qu'elle a dûment signée l'offre d'achat et pris connaissance des conditions de la vente;

Proposée par monsieur le conseiller Éric Savard et secondé par monsieur le conseiller Laurent Bourdon et unanimement résolu que le conseil municipal autorise le directeur général à procéder à la vente de la camionnette à Réal St-Pierre domicilié au 1 Avenue St-Albert à Duparquet plus haut soumissionnaire conforme au montant de 1 860.00\$ (mille huit cent soixante dollars). Le directeur général, Jacques Taillefer, est autorisé à signer tous les documents relatifs à cette vente.

Rés. 077-2011

### **Contrat – Épandage calcium liquide**

**ATTENDU QUE** la Ville de Duparquet doit procéder, annuellement, à l'épandage sur ses chemins de calcium liquide afin de réduire la poussière;

Proposée par madame la conseillère Guandalina Côté et secondé par madame la conseillère Danielle Matte et unanimement résolu que le conseil municipal d'accorder le contrat d'épandage de chlorure de calcium à la Firme « Les calciums liquides de l'Abitibi-Témiscamingue » au prix de 0,269\$ le litre pour une quantité de 32 000 litres pour un montant total de 8 608.00\$ avant les taxes.

Rés. 078-2011

### **Vente – Camion 10 roues**

**ATTENDU QUE** la Ville de Duparquet a manifesté son désir de se départir de son camion de marque Ford modèle con L8000 de l'année 1988, dont le numéro de série est 1FDZW882A9JVA53385 qui est remis depuis le 1<sup>er</sup> avril 2011 par la résolution 178-2010 en date du 2 novembre 2010;

**ATTENDU QUE** la résolution autorisait le directeur général de recevoir les offres et de procéder la vente de son camion;

Proposée par monsieur le conseiller Éric Savard et secondé par monsieur le conseiller Laurent Bourdon et unanimement résolu que le conseil municipal de vendre le camion de marque Ford tel que décrit dans l'attendu ci-dessus à « Agrégats Stoneham » représenté par monsieur Réjean Brousseau, situé au 1023 rue de Fraisières à Québec au montant de 10 000\$ et d'autoriser le Directeur-général, Jacques Taillefer, à signer tous les documents nécessaires.

### **PAROLE AU PUBLIC**

Les interventions du publics ont traits à :

- La Brigade des pompiers;
- La circulation des VTT et véhicule à haute vitesse sur l'avenue Laurier

Rés. 079-2011

### **Démission – Chef de la Brigade des pompiers**

**ATTENDU QUE** le Chef de la Brigade des pompiers a remis une lettre de démission à son sous-chef Patrick Therrien afin que ce dernier la dépose au conseil en son absence;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont pris acte de la lettre de démission;

Proposée par monsieur le conseiller Éric Savard et secondé par monsieur le conseiller Laurent Bourdon et unanimement résolu que le conseil municipal entérine la démission de monsieur Michel Morin à titre de Chef de la Brigade des pompiers et de mandater le Directeur général afin de récupérer l'ensemble des documents en la possession du chef démissionnaire en regard de ses fonctions.

## **DIVERS**

Aucun point pour adoption.

RÉS. 080-2011

## **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets ayant été abordés, sur proposition de monsieur le conseiller Éric Savard et secondé par madame la conseillère Danielle Matte, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 21h21.